



# Désolation

Que tous ceux qui ont retrouvé leurs buis, petits ou grands, à l'état de squelette en rentrant de vacances lèvent la main ! La fautive est une chenille extrêmement vorace et envahissante, la pyrale du buis.

## LA PYRALE ET SES DÉGÂTS

La pyrale est un papillon nocturne que l'on peut voir voler si on le dérange en secouant le feuillage du buis. La chenille de ce papillon est très reconnaissable avec une tête noire et des stries vert foncé. Elle dévore à pleines mandibules les délicates feuilles des buis, semant la désolation dans de nombreux parcs et jardins.

Les vols de pyrale du buis s'observent entre juin et octobre. Trois générations se succèdent dans l'année, avec des pics de vols (et donc de pontes) en juin/juillet, puis en septembre. Cependant, c'est au mois de mars que les attaques de chenilles commencent, car la dernière génération de ces chenilles passe l'hiver dans des cocons, sur la plante, et émergent à ce moment-là : les dégâts s'observent donc dès le début du printemps.

Vous constaterez également l'apparition de toiles qui ressemblent aux toiles d'araignées, et d'amas de petites boulettes au sol, caractéristiques de la pyrale du buis.

## TRAITEMENT

Si la pyrale est présente sur vos buis, pas de panique ! Des moyens de lutte sont disponibles. La première chose à faire lorsque vous constatez la présence de chenilles vertes, c'est de les retirer manuellement. Elles ne sont pas urticantes, aucune précaution n'est nécessaire pour les attraper.

La solution biologique consiste à pulvériser sans attendre un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* var. *krustaki* (le Btk). Il est très efficace et sélectif et éradiquera donc uniquement les chenilles de pyrale. En ingérant le produit, les chenilles sont paralysées et meurent en quelques jours. Pour un bon résultat, appliquez le produit de préférence le soir, par temps sec, en mouillant bien l'intérieur du feuillage pour atteindre tous les

insectes (ce point est capital !). Recommencez un peu plus tard, s'il a plu car le Btk est lessivable. Le produit reste actif 8 à 10 jours. Il ne sert à rien de traiter en préventif, le produit n'est actif que si la chenille le mange. Enfin, la pyrale produisant trois générations par an, il vous faudra traiter trois fois.

Si vous optez pour l'utilisation d'un insecticide chimique, n'oubliez pas qu'il a l'inconvénient de venir détruire d'autres espèces d'insectes et donc tout l'écosystème présent dans votre jardin ou sur votre terrasse.

**SI VOUS AVEZ DIAGNOSTIQUÉ LA PRÉSENCE DE CHENILLES VERTES SUR VOS BUIS, N'HÉSITÉS PAS À PRÉVENIR VOS VOISINS DÉTENTEURS DE BUIS, CAR IL EST FORT PROBABLE QU'ILS SOIENT RAPIDEMENT INFESTÉS.**

## PLANTES DE REMPLACEMENT

Certaines plantes n'attirent pas les pyrales et offrent une bonne alternative aux buis.

**Le fusain**, *Euonymus japonicus*

'*Microphyllus*', grandit dans les mêmes conditions de culture que le buis, est très résistant et supporte les embruns, la pollution et le gel. Il tolère en outre la majorité des sols et des expositions.

**Le chèvrefeuille arbustif**, *Lonicera*

*nitida*, est une espèce très utilisée par les

paysagistes. Son port compact et buissonnant, sa vigueur et son feuillage persistant toujours bien vert font partie de ses nombreux atouts. Il se taille facilement et se prête bien à la confection de haies basses ou moyennes.

Enfin, **le houx**, *Ilex crenata* ressemble beaucoup au buis avec ses petites feuilles vertes lustrées et non piquantes ! Il a lui aussi une croissance lente et supporte très bien le froid. Il pousse aussi bien au soleil qu'à l'ombre.

Si vos buis comme les miens sont à l'état de squelette, ils ne sont pas morts. Ils ont juste perdu toutes leurs feuilles, mais un peu de patience, elles repousseront au printemps prochain !

Isabelle Erulin | Garden Consulting & Coaching  
www.les-pouces-verts.com | +44 79 3063 9650